

Traditions de l'autoritarisme et problèmes de gouvernement en Afrique sub-saharienne

Achille Mbembe*

Abstract: *Contemporary processes of democratisation in Africa mark the erosion of the "post colonial compromise", the emasculation of the traditional instruments of state power and entail far-reaching socio-cultural transformations. The contexts in which conflicts over redistribution take place are being renegotiated, both peacefully and violently. Redistribution is thus no longer the dominant factor of social and political mediation. Despite substantive gains, democracy in Africa will not necessarily emerge from administrative decrees, national conferences or on-going economic reforms. The democratic possibility will depend on increasing productive capacity through the intensification and formal codification of inequality and construction of institutions premised on negotiation, deliberation and persuasion. Externally, the present wave of globalization has tended to exacerbate the geopolitical marginalization of the continent. Meanwhile, Structural Adjustment reforms have not resulted in increased efficiency, competitiveness and cost-effectiveness as predicted. Politically these reforms may result in the reinforcement of the material bases of authoritarian forces. Thus Africa is facing the menace of militarized commerce akin to that which occurred during the transition from the slave trade to legitimate trade. However some countries have the potential for devising alternate options for the 21st century.*

Introduction

Au cours des dix dernières années, l'ajustement de leurs économies à la contrainte externe a accentué la crise de légitimité dont souffraient déjà maints régimes africains, civils et militaires. Afin de répondre à cette crise de légitimité et, parallèlement, de maîtriser à leur avantage les recompositions sociales induites par le procès d'ajustement lui-même, de nombreux pays ont entrepris des réformes institutionnelles allant dans le sens d'une libéralisation de la vie politique. Il est sans doute trop tôt pour mesurer la solidité et l'efficacité de ces réformes¹. Elles ne mèneront pas automatiquement vers la démocratie. Plus grave encore: dans la plupart des

Africa Development Vol. XVII, No. 1, 1992, pp. 37-64

1 Une tentative d'évaluation - fort partielle - est faite par M. Bratton, N. van de Walle, "Toward Governance in Africa: Popular Demands and State Responses", in G. Eyden, M. Bratton (eds.), *Governance and Politics in Africa*, Lynne Rienner Publishers, Boulder & London, 1992, pp. 27-56.

pays, elles sont conduites dans la perspective d'une restauration, sous des formes plus ou moins acceptables, de la logique autoritaire. On sait, en effet, que certaines n'ont été consenties que sous la pression. Celle-ci n'était pas d'origine exclusivement externe. A l'intérieur, les choix de politique économique imposés par les créanciers internationaux et les objectifs d'austérité budgétaire ont souvent été contrecarrés par un regain de vitalité de la société dite civile.

La part de l'aléatoire

Quoiqu'il en soit, on aurait tort de sous-estimer les gains résultant de ces réformes, surtout si l'on tient compte du verrouillage qui prévalait, presque partout, il y a seulement un an. Dans plusieurs pays, le principe des élections disputées entre plusieurs formations politiques est désormais admis, sinon en pratique, du moins en théorie. A la suite des *conférences nationales*, des autocrates ont été marginalisés ici et là, même si, jusqu'à présent, de véritables alternances n'ont eu lieu que dans quelques rares cas (Cap-Vert, Bénin, Zambie). Au demeurant, la tentation militaire n'a pas entièrement disparu, et les risques de rechute autoritaire, sous la houlette de la soldatesque, ne sont pas à exclure. En revanche, un nombre impressionnant d'espaces quasi-autonomes d'expression ont été créés, et de nombreuses organisations non-officielles ont vu le jour (organisations de défense des droits humains, collectifs d'avocats, d'enseignants, de journalistes, d'étudiants, de chômeurs, de transporteurs ou de commerçants...). Sous des formes inédites, un véritable pouvoir social est entrain de se réaffirmer, tandis que la *société civile* prend peu à peu forme et s'institutionnalise, parfois en marge du champ étatique proprement dit ou hors de la tutelle des bureaucraties post-coloniales: en tout cas, selon des modes fort hétérogènes².

De vieilles institutions que les régimes en place avaient cherché à briser ou à coopter, ré-émergent aussi. De nouvelles autres ré-inventent la tradition et, procédant par assemblage de l'ancien et du neuf, de l'autochtone et de l'importé, donnent corps et vigueur à des sociétés dont on croyait la créativité émoussée par de longues années de caporalisation et d'enregimentement (parti unique, syndicat unique, censure et diverses formes de répression de la dissidence). Toutes assument plus ouvertement que par le passé, des fonctions de médiation sociale et politique, dans un cadre où un pluralisme de fait prévaut plus que jamais. C'est le cas des petits collectifs, des mutuelles de développement, des associations d'originaires, des clubs, amicales et fraternités, des tontines et des réseaux

2 Cf. N. Chazan, "The Dynamics of Civil Society in Africa", Paper presented at the International Conference on "Civil Society in Africa", Jerusalem, January 5, 1992-January 10, 1992.

financiers *informels*, des cultes religieux populaires, des mouvements de prière et de guérison, des sociétés secrètes, des chefferies et autres structures dites traditionnelles. En dépit des tendances prononcées au *localisme* et à la fragmentation, partout, se dessinent les contours d'une sphère publique différente de ce qui en tint lieu au cours des trente dernières années. Celle-ci puise la plupart de ses formes et de ses langages aussi bien dans le génie culturel africain que dans la créativité issue de sa rencontre controversée avec l'Occident.

Prendre acte des gains réalisés suppose, parallèlement, que l'on tienne compte de la complexité des mouvements sociaux qui ont conduit à ces réformes. Leur causalité et leurs origines ne sauraient, en effet, être réduites à des facteurs externes. Contrairement à ce que l'on feint de croire, l'avortement du projet autoritaire en Afrique sub-saharienne doit très peu aux événements survenus en Europe Centrale et de l'Est en 1989-1990, même si, à l'évidence, il participe d'un *temps mondial* fort favorable au modèle libéral. De surcroît, cet avortement est en train de suivre un cours propre. Ce cours diffère sérieusement de ce que l'on a observé en Amérique du sud et dans les anciennes *démocraties populaires*, que ce soit sur le plan interne ou du point de vue de ses impacts probables sur les rapports de force internationaux.

Du point de vue des facteurs internationaux, sans doute vaut-il la peine de remarquer que la relaxation des contraintes imposées autrefois par la *guerre froide* a peut-être accéléré la décomposition des régimes africains qui, de façon purement instrumentale ou non, utilisaient la référence socialiste ou marxiste comme facteur de légitimation idéologique (Ethiopie, Angola, Mozambique, Bénin, Congo)³. En tout cas, l'involution, puis la dislocation de l'Union soviétique et l'émancipation de ses ex-satellites les a privé d'une partie décisive des ressources auxquelles ils devaient, jusqu'à récemment, une partie de leur reproduction. Mais la fin de l'antagonisme Est-Ouest n'a pas encore conduit au *lâchage* complet des tyrannies de l'Afrique *utile* (celle où les intérêts occidentaux demeurent substantiels), en dépit des tendances au *désengagement* (Cameroun, Gabon, Zaïre, Kenya, Côte-d'Ivoire...).

Du point de vue des rapports internes, on doit observer que contrairement à ce qui s'est passé en Europe Centrale et de l'Est, les régimes autoritaires africains ont à des variations près, conservé une étonnante capacité de rétention et de redéploiement, non seulement de leurs bases matérielles et de leur pouvoir de coercition, mais aussi de leurs *tuteurs* extérieurs et des ressources tirées au titre de l'extraversion - et ce, au

3 Au sujet de cette instrumentalisation, lire l'analyse que proposait, au milieu des années quatre-vingt, Zaki Laidi, *Les contraintes d'une rivalité*, Paris, La Découverte, 1986.

moment même où l'environnement extérieur semblait leur être défavorable - et où, à l'intérieur, ils perdaient l'essentiel de leur légitimité tandis que s'accélérait le processus de dépérissement de l'Etat. Ces quatre facteurs, à savoir: la tendance au dépérissement de l'Etat, le redéploiement de leurs bases matérielles, le contrôle plus ou moins absolu des organes de répression, la continuité dans l'accès aux ressources de l'extraversion, n'aident pas seulement à comprendre pourquoi ils ont pu endiguer, ne serait-ce que provisoirement, les assauts des divers mouvements d'opposition interne. Ils expliquent aussi pourquoi, tant dans ses causes que dans son déroulement et ses conséquences, la trajectoire africaine diffère des expériences est-européennes. Prenons un exemple: la tendance au *dépérissement de l'Etat en Afrique*.

Elle est le résultat d'au moins deux causes liées entre elles. Elle est alimentée, d'une part, par les dynamiques de la *conditionnalité* (conditions d'ordre économique à l'origine puis, de plus en plus politique, attachées à tous les prêts accordés par les institutions financières internationales au titre des programmes d'ajustement structurel). Sous ce couvert, la tutelle exercée sur les Etats africains par les créanciers internationaux ne se limite plus à imposer le respect des grands principes et équilibres macro-économiques. Dans la pratique, les régimes au pouvoir ont été peu à peu dépossédés d'une grande partie des attributs normaux de la souveraineté. Tout au long des années quatre-vingt, la tutelle des créanciers s'est de plus en plus traduite par une série d'interventions directes dans la gestion économique interne de ces Etats (contrôle du crédit, mise en oeuvre des privatisations, définition des besoins de consommation, des politiques d'importation, des programmes agricoles, contrôle du Trésor, compression des coûts, prélèvements divers...).

En s'acharnant à démanteler toutes les interventions étatiques dans l'économie (que celles-ci prennent la forme des contrôles, des subventions ou des protections) sans pour autant rendre l'Etat lui-même plus efficace et sans parvenir à lui assigner, positivement, de nouvelles fonctions, on l'a placé dans l'incapacité d'effectuer les arbitrages stratégiques et de définir la nature des compromis sociaux indispensables à tout passage conséquent à l'économie de marché en Afrique. En déplaçant le lieu des choix politiques, réglementaires et techniques, on n'a pas seulement transféré à des tuteurs internationaux (les bailleurs de fonds publics et para-publics notamment) les sources mêmes du pouvoir, de l'influence et de la légitimité. On a mis en place les conditions d'une déstabilisation interne.

La tendance au dépérissement de l'Etat est alimentée, d'autre part, par les *dynamiques de la violence*⁴. Ces dynamiques de la violence sont,

4 Sur quelques aspects de cette économie de la violence, cf. A. Mbembe, "Pouvoir, violence et accumulation", in J.F. Bayart, A. Mbembe, C. Toulabor, *Le politique par le bas en*

elles-mêmes, accentuées par l'aggravation de l'austérité économique, la montée des revendications politiques et les formes de régression utilisées par les régimes au pouvoir dans le but de contenir la vague protestataire. C'est dans ce contexte que se situent la multiplication des émeutes urbaines et des opérations de pillage, ou encore la destruction systématique des symboles de l'opulence postcoloniale à l'occasion des grèves ou des manifestations de rue. Ces opérations sont conduites par la soldatesque ou par de jeunes étudiants, casseurs, désœuvrés et autres victimes des licenciements économiques et de la pénurie. C'est également dans ce contexte qu'il faut expliquer, non seulement les incidents au cours desquels l'armée tire sur la foule, mais aussi l'émergence d'une culture du *raid* et de la *razzia*. En effet, à la faveur des opérations dites de *rétablissement de l'ordre public*, est en train de prendre corps, au cœur même des organes de répression et dans les plus hautes sphères des institutions policières, militaires et para-militaires de plusieurs Etats africains, une sorte de pègre armée qui vit d'extorsions, de rackets, et de passe-droit, utilisant, *de facto*, la violence d'Etat à des fins d'enrichissement privé.

Ainsi, le monopole de la violence est entrain d'échapper aux institutions de droit. L'attestent: la banalisation des raffles et des saisies illégales, la répétition des barrages routiers et les innombrables entraves à la libre circulation des personnes et des biens, la multiplication des prétextes à l'extorsion, la soudaine régularité avec laquelle surviennent meurtres et assassinats non élucidés, le nombre sans cesse croissant des cas de vengeances et de règlements de compte, le caractère de plus en plus criminel des interventions des élites au pouvoir dans les activités économiques (trafic de la drogue, des armes et des déchets toxiques). La chute du pouvoir externe de l'Etat et l'amointrissement de ses capacités de fonctionnement interne sont également illustrés par les tensions provoquées par le processus simultané de liquidation plus ou moins organisée des services publics minima (santé, éducation, sécurité...) et d'aggravation de la pression fiscale, sur fond d'accroissement de la dette extérieure, d'intensification de la corruption, et de privatisation des moyens de la violence publique.

L'avortement de l'autoritarisme et, partant, le pronostic démocratique - diffère donc de ce qu'il fut en Europe Centrale et de l'Est, en partie à cause des contours propres qu'emprunte la désétatisation en Afrique. Il diffère aussi de ce qu'il fut en Europe du Centre et de l'Est à cause des effets *pervers* des réformes visant à promouvoir l'expansion du capitalisme sur le continent. En théorie, l'application des mesures néo-classiques imposées par les institutions financières internationales était supposée optimiser l'impact

Afrique noire: contribution à une problématique de la démocratie, Paris, Karthala, 1992. Voir aussi le numéro "Violence et pouvoir", *Politique africaine*, 42, 1991.

économique des prêts accordés aux Etats africains et aboutir à une amélioration de la compétitivité de leurs économies sur le marché mondial. Dans la pratique, ces réformes ont été, jusqu'à présent, habilement utilisées non seulement par les régimes au pouvoir dans le but de redéployer leurs bases matérielles, mais aussi par les intérêts privés occidentaux dans le but, non pas de se *désengager*, mais de raffermir leur emprise sur les rares secteurs encore rentables de l'économie. En effet, cette emprise se consolide à la faveur du démantèlement des monopoles publics que requièrent les plans d'ajustement structurel (privatisation des sociétés d'Etat et des assurances, libéralisation des filières de commercialisation des denrées, produits tropicaux et ressources du sous-sol, suppression des subventions, des prix plafonds aux producteurs, politique active du taux de change...)⁵.

Parallèlement, les mesures imposées au titre de l'ajustement structurel ont fait sauter les garde-fous sociaux et institutionnels qui permettaient une certaine redistribution des ressources nationales. Ce faisant, elles ont lâché la bride à une effervescence prédatrice d'une ampleur peu connue auparavant. Pour comprendre les ressorts de cette dérive, il faut se rappeler que la plupart des Etats africains n'ont fait semblant d'adhérer aux principes de l'économie de marché que fort récemment. Dans la plupart de ces pays, le pouvoir, ses rouages centraux, la plupart de ses structures de gestion sont restés entre les mêmes mains (Côte-d'Ivoire, Gabon, Cameroun, Kenya, Zaïre, Congo, Togo...) Il faut également comprendre que jusqu'à présent, et à de rares exceptions près, la désétatisation en Afrique a surtout consisté en de simples opérations de transfert de propriété. Or, on sait qu'en l'absence de marchés de capitaux dignes de ce nom, la gamme des repreneurs est très limitée, puisque seuls quelques nationaux disposent de ressources potentielles d'accumulation.

On sait aussi que, depuis l'époque coloniale, la séparation entre l'Etat et le marché a été approximative et qu'il en a résulté un amalgame entre la détention des positions de pouvoir au sein de l'appareil bureaucratique et le contrôle des canaux de spéculation et d'enrichissement. Cet amalgame a été amplifié au lendemain des indépendances. Et, la cristallisation de telles pratiques aidant, convertir le service public en une source de gain privé est devenu une partie constitutive de la culture du pouvoir. Les réformes imposées au titre de l'ajustement structurel - notamment celles qui touchent à l'administration de l'économie et à la dévolution des propriétés - n'échappent point à ces contraintes. Elles sont constamment *ré-arrangées*, *dévoquées*, *détournées* et infléchies. Si bien qu'en l'état actuel des choses, et

5 Voir les faits rapportés par W. Reno, "The Politics of Patrimonial Adaptation to Reform", Paper presented to the Conference on "Democratization and Structural Adjustment in Africa", University of Wisconsin-Madison, Madison, 2-3 May 1991.

compte tenu du contrôle administratif et politique que les factions au pouvoir exercent sur l'appareil d'Etat et sur la gestion des réformes, rien ne permet de conclure qu'un traitement de la stagnation africaine fondé sur la seule offre de capitaux accroîtra forcément l'efficacité, la compétitivité et la rentabilité des économies locales.

L'on assiste, par contre, à un basculement, dans l'*informel*, de pans entiers des échanges internationaux de ces pays⁶. Une véritable *économie de l'ombre* est en train de se structurer. Faite de contrats secrets, de traités inégaux, de transferts illicites et de concessions abusives, de trafics clandestins et transfrontaliers de métaux précieux, d'or, d'ivoire, de diamants et d'armes, elle prospère, mi-maffieuse, mi-légale, sous le couvert des privatisations et de la libéralisation. Jusqu'alors, elle ne s'est pas seulement avérée aussi improductive et aussi prédatrice que les formules qui l'ont précédée. Elle est, de surcroît, à l'origine d'une violence d'autant plus rampante qu'elle se développe sur fond d'austérité économique et de multiplication des demandes sociales. Dépérissement de l'Etat et implosion du marché formel constituent donc deux paramètres qui donnent aux expériences africaines d'avortement et de restauration de l'autoritarisme un caractère propre. Or, ces deux tendances risquent d'avoir, pour effet désiré ou accidentel, le renforcement des bases matérielles des forces sociales les moins disposées à *démocratiser*.

D'autre part, parce que l'emprise des factions qui contrôlent toujours l'appareil d'Etat ne se limite plus au secteur dit formel, mais étend ses ramifications jusque dans l'économie souterraine, un *bloc historique* fait de spéculateurs internationaux, de courtiers, trafiquants et négociants étrangers et de leurs traitants locaux est en voie de se consolider. Dans le cas où il parvient à endiguer la poussée protestataire, à mettre en échec les forces qui exigent de nouveaux rapports entre les gouvernants et les gouvernés et à contrôler à son avantage le processus de reconversion économique en cours, elle ne contrôlerait plus seulement ce qui reste d'appareil d'Etat. Sous les apparences de la *privatisation*, et dans le cadre des programmes visant à favoriser l'expansion de l'économie de marché, ce *bloc historique* jouirait de privilèges et de droits quasi-extraterritoriaux. Il serait dès lors en mesure de confisquer non seulement des pans entiers de l'économie formelle, mais aussi une partie substantielle des réseaux souterrains et de la contrebande. Sur le plan politique, il n'en résulterait pas forcément une avancée de la démocratie en Afrique. Au contraire, les probabilités de rechute autoritaire s'accroîtraient, au fur et à mesure que se présenteraient les dangers d'une militarisation du commerce et des affaires, à l'exemple de ce qui se déroula

6 Lire J. MacGaffey (ed.), *The Real Economy*, London, James Currey, 1992.

au XIX^{ème} siècle, au moment du passage de l'économie négrière au commerce dit légitime⁷.

Ces mouvements de fond et ces continuités historiques n'empêchent cependant pas que, sur un plan purement événementiel, des rapprochements puissent être faits avec ce qui s'est passé ailleurs. Ainsi, peut-on relever qu'aussi bien en Europe Centrale et de l'Est que dans certains pays africains, on a assisté à une désintégration rapide des institutions politiques existantes et à une érosion du pouvoir d'Etat, suite à une dislocation des structures économiques et un délabrement de l'appareil productif. A la faveur d'arrangements transitoires, l'opposition et les forces qui la soutenaient ont accédé, à des degrés divers, au contrôle des institutions publiques⁸.

Sur ce registre, les *conférences nationales* (Bénin, Togo, Mali, Congo, Niger...) renverraient alors, bien que de loin, au cas polonais suivant lequel d'importants mouvements *par le bas*, relayés par des fractions des élites regroupées au sein d'une coalition oppositionnelle composée d'autres couches sociales, font perdre aux détenteurs du pouvoir tout contrôle exclusif sur les rythmes à imposer aux changements. Forcées de négocier, l'ensemble des fractions de l'élite (opposition et détenteurs du pouvoir) passent des *compromis* explicites visant à définir les nouvelles règles de gouvernement et accordant des garanties mutuelles à toutes les parties concernées. La voie est alors ouverte pour des révisions constitutionnelles allant dans le sens d'une plus grande libéralisation du système économique et d'un changement dans l'organisation de la vie économique. De nouvelles règles électorales sont fixées et un accord est passé au sujet du calendrier électoral.

Dans des cas comme ceux du Nigéria ou du Ghana, une comparaison peut être esquissée avec les transitions sud-américaines. Dans ce cas de figure, des militaires usent de leur position dominante pour établir, soit de façon unilatérale, soit en concertation avec les forces civiles, les règles du jeu pour la classe politique destinée à les remplacer⁹. Les différences entre les trajectoires africaines de décomposition de l'autoritarisme et ce qui s'est passé ailleurs restent pourtant irréductibles. A titre d'exemple, le scénario hongrois - en fonction duquel la transition est conduite par des réformistes à

7 Sur ces développements, cf. l'étude de J. Lonsdale, "The European Scramble and the Conquest in African History", in *The Cambridge History of Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, pp. 680-766.

8 Pour ce qui concerne l'Europe de l'Est, se référer à l'étude de G. Ekiert, "Democratization Process in East Central Europe: A Theoretical Reconsideration", *British Journal of Sociology*, 21, 1991, pp. 285-313.

9 On trouvera des indications sur les transitions sud-américaines dans Terry Lynn Karl, Philippe C. Schmitter "Modes of Transition in Latin America, Southern and Eastern Europe", *International Social Science Journal*, 128, 1991, pp. 269-284.

l'intérieur des appareils d'Etat jusqu'au moment où l'ampleur de la mobilisation populaire et le résultat des élections ne le permettent plus - ne semble pas avoir été la règle en Afrique¹⁰. Il est vrai, le Mali et le Zaïre ont frôlé, de peu, la voie roumaine; mais nulle part encore, l'on n'a assisté à un déchaînement comparable à celui qui marqua la fin du régime de Ceaucescu. Les itinéraires de l'implosion en Afrique sont donc, eux aussi, marqués du sceau de l'autochtonie, ainsi que l'attestent les exemples du Libéria, de la Somalie, du Soudan, du Mozambique ou de l'Ethiopie.

Mais, y compris à l'intérieur du continent, les variations régionales sont sensibles. A titre d'exemple, ce qui a prévalu jusqu'à présent dans les pays de l'Afrique *utile*, ce sont des situations où une fraction de l'élite civile au pouvoir confisque l'appareil d'Etat et s'allie à l'armée. Parfois regroupée autour d'un noyau ethnique, bénéficiant en tout cas de solides soutiens intérieurs et disposant du contrôle absolu des organes de répression (brigade présidentielle, police secrète, unités d'élite de l'armée, paracommandos et organisations paramilitaires), elle s'appuie, en outre, sur d'importants réseaux extérieurs et sur des connections tissées à la faveur des privatisations et au détour de ses propres participations aux réseaux internationaux de la *finance informelle*.

Puis, à partir de cette position avantageuse, elle tente d'imposer une formule de transition qui consiste à agréer des formations politiques, tout en s'efforçant de garder intact l'ensemble des dispositifs sur lesquels s'est appuyée la répression et la corruption au cours des trente dernières années. Derrière les paravents des institutions formelles et des adhésions verbales au projet démocratique, elle instaure, dans les faits, un *multipartisme administratif* qui s'accommode fort bien des règles, de la culture et des conduites propres à un régime de parti unique: maintien plus ou moins déguisé de la censure, intimidation, harcèlement voire emprisonnement des opposants, déstabilisation des partis d'opposition soit par désignation de leur dirigeants par le biais de manipulations administratives, soit par la brimade et la coercition, utilisation sans retenue de l'armée dans le cadre des opérations dites de maintien de l'ordre, monopole complet sur les médias publics, détournement de la machine judiciaire... C'est le cas de figure qui, à des degrés divers, prévaut en Côte-d'Ivoire, au Cameroun, au Gabon, au Zimbabwe, au Togo, au Kenya...

Les réformes en cours en Afrique suivent donc des trajectoires propres. Leur productivité est aléatoire dans le sens où rien n'indique que les résultats qui en découleront ouvriront nécessairement la voie à la

10 Lire Pietro Grilli di Cortona, "From Communism to Democracy: Rethinking Regime Change in Hungary and Czechoslovakia", *International Social Science Journal*, 128, 1991, pp. 315-330.

constitution de communautés politiques gouvernées par consentement, et dont les économies, reposant sur le principe du marché, seraient capables de tirer parti du système mondial, sur la base des avantages comparés. Compte tenu de cette part aléatoire, ce qui reste à l'analyste est de se pencher sur les effets "inattendus" que ces réformes provoquent et les paradoxes qu'elles engendrent. Or on peut difficilement s'expliquer ces paradoxes et mesurer l'impact politique de ces effets *inattendus* si, au préalable, on n'examine pas la façon dont les contraintes internes et externes déterminent les logiques de la décomposition de l'Etat et font voler en éclat les *compromis* forgés par les régimes africains au lendemain des indépendances.

Des fondements matériels et sociaux de l'autoritarisme

Mais encore faudrait-il, au départ, rendre compte des fondements matériels et des bases sociales de l'autoritarisme en Afrique. Cette tâche est difficile à cause de l'idée qu'on s'est faite de l'institution étatique en Afrique. En effet, on a beaucoup insisté sur le fait que l'institution étatique en Afrique n'a été qu'une simple structure imposée par la violence à des sociétés qui lui étaient, non seulement extérieures, mais aussi hostiles¹¹. Certes, un grand nombre de communautés aux structures de pouvoir fort éclatées en firent d'abord l'expérience dans le contexte colonial. Mais, sans compter que des traditions de l'Etat existaient en certaines parties du continent avant la conquête européenne, force est de souligner que les formules étatiques coloniales firent, tôt, l'objet d'une réappropriation par les Africains¹². Cette réappropriation ne fut pas seulement culturelle. Elle eut également lieu dans le cadre même des stratégies d'accumulation qui se déroulèrent à l'époque.

En effet, aussi bien sous la colonisation qu'au-delà, une constellation d'intérêts proprement autochtones s'était forgée progressivement. Elle joua un rôle éminent dans la transformation des systèmes ancestraux de pouvoir et dans la reconfiguration des alliances, y compris économiques, entre les natifs et les colons. Surtout après la Deuxième Guerre mondiale, ces transformations débouchèrent sur la création, par des Africains, d'un nombre relativement élevé de petites entreprises, du moins dans certaines colonies. La plupart d'entre elles se spécialisèrent, soit dans le commerce, soit dans le transport¹³. Mettant à profit la volonté des firmes étrangères de contrôler le marché indigène, de nombreux commerçants africains parvinrent à se faire

11 Cf. Goran Hyden, *No shortcuts to Progress: African Development Management in Perspective*, Berkeley, University of California Press, 1983. Ou encore Robert H. Jackson, Carl G. Rosberg, "Why Africa's Weak States Persist: The Empirical and the Juridical in Statehood", *World Politics*, 35, 1. 1982, pp. 1-24.

12 Processus bien documenté par Jean-François Bayart, *L'Etat en Afrique: la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

13 Lire, par exemple, J.M. Dongmo, *Le dynamisme bamiléké*, Yaoundé, CEPER, 1981.

confier la distribution de nombreux produits et à se tailler des positions d'intermédiaires entre les firmes coloniales et les consommateurs locaux¹⁴.

Parallèlement, d'importantes restructurations avaient lieu dans le domaine de l'agriculture de rente (culture du cacao, du café...). Une couche de planteurs relativement aisés était en train de naître dans les régions rurales. Son rôle - que ce soit comme base sociale, force d'appoint ou d'opposition - sera déterminant dans l'émergence et les formes que prendront, plus tard, les revendications nationalistes¹⁵. Parfois en compétition avec les *évolués* et les éléments issus de la bureaucratie coloniale, parfois en symbiose avec elle, cette constellation d'intérêts a largement influencé la mise en forme des Etats indépendants, notamment à partir du moment où ceux-ci entreprirent de développer des mécanismes institutionnels devant leur permettre de s'enraciner dans les communautés villageoises (création des organes de base du parti unique, coopératives, sociétés de développement et de commercialisation des cultures de rente, diverses formes de maillage territorial...). C'est par ce biais que s'effectua la cooptation des élites anciennes ou encore la mise sur orbite de nouveaux intermédiaires sociaux et économiques. C'est également par ce biais que furent instaurées des formes de domination qui, même lorsque leur ambition affichée était de les dépasser, prolongeaient, dans une large mesure, celles que l'Etat colonial avait initiées¹⁶.

Il s'avère donc que, dans leur facture actuelle - et tout en participant d'un universel du politique - les entités étatiques africaines reposent sur des bases matérielles et sociales éminemment autochtones. Ces bases matérielles et sociales varient naturellement d'une région du continent à l'autre, et parfois au sein d'un même pays¹⁷. Au demeurant, une interprétation conséquente de cet enracinement local ne peut guère être faite si les connections que ces Etats (et les forces politiques qui les contrôlent) entretiennent simultanément avec le système international ne sont pas prises en compte. Dans certains cas, ces connections internationales et les formes locales de la régulation sociale ont été rendues possible grâce à l'exploitation d'une ressource minière de prédilection (cas des diamants en Sierra-Léone, de l'uranium au Niger, du cuivre en Zambie). Dans d'autres,

14 Voir ce que rapporte Gavin Kitching, *Class and Economic Change in Kenya. The Making of an African Petite-Bourgeoisie*, New Haven, Yale University Press, 1980, pp. 159-199, et Jean-Louis Dongmo, *Le dynamisme bamiléké*, Yaoundé, CEPER, 1981.

15 Cf. les exemples rapportés par Richard A. Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun. Les origines sociales de l'UPC*, Paris, Karthala, 1986.

16 Sur quelques aspects de cette discussion, lire P. Geschiere, *Village Communities and the State. Changing Relations among the Maka of Southeastern Cameroun since the Colonial Conquest*, London, Kegan Paul International, 1982.

17 Consulter à ce sujet l'étude de J.F. Bayart, *L'Etat en Afrique: la politique du ventre*, Paris, 1989.

l'agriculture de rente a constitué le fondement matériel de la puissance publique. Tel a été le cas, non seulement dans les régions où un produit unique (cas de l'arachide au Sénégal ou du coton au Tchad) a exercé sa *dictature* sur l'ensemble des échanges sociaux et marchands¹⁸, mais aussi là où la combinaison entre l'agriculture de rente, l'agro-industrie d'exportation et une gamme de petites unités industrielles a donné lieu à un début de diversification (cas de la Côte-d'Ivoire, du Kenya, du Zimbabwe et du Cameroun)¹⁹.

Dans d'autres cas encore, l'exploitation intensive d'une ressource rare a servi - du moins à certaines périodes - de locomotive à l'amplification des inégalités et à l'expansion du pouvoir d'Etat. Ce fut, dans les années soixante-dix, le cas du pétrole au Nigéria²⁰. Certains autres Etats ont combiné l'exploitation des ressources agricoles (bois tropicaux, cacao, café, huile de palme, bananes, tabac, thé...) et du sous-sol (fer, cuivre, manganèse, cobalt, pétrole...) pour échafauder des systèmes d'inégalité et de domination plus ou moins viables (Cameroun, Gabon, Côte-d'Ivoire, Zimbabwe, Zaïre...)²¹, ou alors pour soutenir des guerres prolongées, l'entreprise militaire (*war making*) devenant le ressort même de la construction de l'Etat (*state formation*) (cas de l'Angola).

Violence, transferts et allocations

Quoiqu'il en soit, qu'ils aient bénéficié d'une ressource principale ou, simultanément, de plusieurs types de ressources; qu'ils aient été financés par leurs paysanneries ou qu'ils aient été *assistés* ou *endettés*, les modalités de la participation africaine au commerce mondial ont largement influencé les formes qu'ont épousé les Etats post-coloniaux et la façon dont les élites au pouvoir se sont insérées dans les filières internationales. Les revenus tirés de ces transactions ont en effet contribué

- à la structuration des systèmes locaux d'inégalité et de domination,
- à la constitution des coalitions et des factions au pouvoir,
- et aux types de soutien extérieur dont elles ont bénéficié,

18 Jean Copans, *Les marabouts de l'arachide*, Paris, L'Harmattan, 1989 ou encore Donald Cruise O'Brien, *Saints and Politicians. Essays in the Organization of a Senegalese Peasant Society*, Oxford, Clarendon Press, 1975.

19 Cf. Nicolas Swainson, *The Development of Corporate Capitalism in Kenya, 1918-1977*. London, Heinemann, 1980; et Jean François Médard, Yves-André Fauré, *Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1982.

20 Richard A. Joseph, *Democracy and Prebendal Politics in Nigeria. The Rise and Fall of the Second Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

21 Sur le cas du Cameroun, voir Peter Geschiere, Piet Konings (eds), *Proceedings. Conference on the Political Economy of Cameroon: Historical Perspectives*, Leiden, Afrika Studie Centrum, 1989.

- aux modes d'exploitation locale de la force de travail (régimes d'imposition, niveaux des prélèvements...),
- à la structuration des rapports Etat-société et des rapports Etat-marché.

Comme autrefois avec le commerce précolonial à longue distance, c'est notamment grâce aux revenus tirés de ces échanges que les systèmes locaux d'inégalité et de domination ont pu être financés et qu'en définitive, un procès d'"indigénisation" de l'Etat a pu être mené. La prise en compte de ces facteurs matériels est nécessaire si les contrastes observés aujourd'hui dans les processus d'avortement de l'autoritarisme en Afrique doivent, non seulement être intelligibles sur le plan interne, mais aussi faire l'objet de comparaisons pertinentes.

Mais, bien que les trajectoires de l'*indigénisation* de l'Etat aient varié d'un pays à l'autre, la cristallisation même de l'Etat s'est partout, effectuée sur le mode autoritaire. Ceci ne signifie, ni que la domination Etatique était *totale* et sans concession, ni que les détenteurs du pouvoir étaient à l'abri des réseaux de pression. Comme dans les régimes communistes auxquels ils avaient emprunté un certain nombre de leurs prédicats, il existait, en effet, des canaux institutionnels par lesquels la circulation des élites avait lieu. C'est aussi à travers ces canaux que les intérêts étaient articulés, les arbitrages effectués et le contrôle social assuré²².

Dans tous ces pays cependant, l'acte qui instituait l'autorité souveraine n'a constitué, à aucun moment donné, un véritable *pacte* puisque, strictement parlant, il n'impliquait aucune réciprocité d'obligations entre l'Etat et les détenteurs du pouvoir d'une part, et d'autre part, la société et les individus. Certes, doit-on éviter de tout expliquer par la coercition. De même doit-on éviter de simplifier outre-mesure les formes divergentes qu'ont pris, et le contrôle Etatique, et la pénétration des différentes régions par l'Etat et le marché en Afrique sub-saharienne depuis 1960. Au demeurant, on a pu observer, dans certains cas, un début de passage de la contrainte directe à des formes de contrôle plus intériorisées. La pratique générale du pouvoir s'est, cependant, globalement située dans la continuité de la culture politique coloniale et dans le prolongement des aspects les plus despotiques des traditions ancestrales, elles-mêmes ré-inventées pour la circonstance²³. C'est l'une des raisons pour lesquelles le pouvoir était hostile

22 Sur les régimes communistes, voir par exemple Gregory Gleason - "Fealty and Loyalty: Informal Authority Structures in Soviet Asia, *Soviet Studies*, 43, 4, 1991, pp. 613-628. Lire aussi Michael Urban, "Centralisation and Elite Circulation in a Soviet Republic", *British Journal of Political Science*, 19, 1, 1989.

23 Cf. Les exemples rapportés par Comi Toulabor, *Le Togo sous Eyadéma*, Paris, Karthala, 1986. Ou encore, T.M. Callaghy, "Culture and Politics in Zaïre", doc. pol., October 1986

à la délibération, et ses critères de jugement et d'action se souciaient peu de la distinction entre le justifié et l'arbitraire. Parce qu'il n'avait plus sa source normative qu'en lui-même, l'autorité s'arrogeait le droit de *commander*. Il est vrai, un tel droit de *commander* cherchait à se légitimer à plusieurs sources, utilisant simultanément les imaginaires ancestraux et les imaginaires d'importation²⁴. Mais il fut rarement la contre-partie d'un devoir - constitutionnellement reconnu et défendu comme tel - de protection (que ce soit des individus, de leurs propriétés ou de leurs droits privés).

Là où les incitations matérielles et alimentaires ne suffisaient à déclencher, ni soumission inconditionnelle, ni obéissance *spontanée*, ni témoignages de *gratitude* de la part des sujets, l'on recourait massivement à la contrainte publique²⁵. Quelle que fût l'ampleur des abus commis par les détenteurs du pouvoir, rien ne venait délier les sujets de l'obligation de soumission²⁶. C'est ainsi que, presque partout en Afrique sub-saharienne, une profonde confusion s'est installée et a fait disparaître toute distinction pratique entre les tâches de conduite des affaires publiques proprement dites (*governance*) et l'usage institutionnel et sans retenue de la violence et de la coercition²⁷. Les organes de déploiement de la violence ont été systématiquement mis à contribution, que ce soit pour réprimer la dissidence, pour écraser les rebellions, pour étouffer la contestation ou, simplement, s'emparer du pouvoir²⁸.

Les conséquences d'un tel mode de gouvernement pèsent d'un poids décisif sur les formes que prennent, dans les divers pays, les tentatives de sortie de l'autoritarisme. Elles affectent considérablement la façon dont les mouvements sociaux émergent, le cadre dans lequel ils doivent se déployer, les formes de mobilisation populaire qu'ils privilégient, et leurs chances de victoire. Pour bien mesurer cet impact, il importe cependant d'examiner les liens que les pouvoirs autoritaires africains avaient tissé entre la production de la violence et les régimes d'allocation des prébendes. Car si, du point de

24 Voir, sur cet aspect, l'étude de M. Schatzberg, "Power, Language and Legitimacy in Africa", Paper presented at the Conference on "Identity, Rationality, and the Postcolonial Subject: African Perspectives on Contemporary Social Theory", Columbia University, New York, February 28, 1991.

25 Se reporter aux analyses de T.M. Callaghy, "Police in Early Modern States: The Uses of Coercion in Zaire in Comparative Perspective", Paper given at the American Political Science Association Meeting, Denver, Colorado, 1982.

26 Voir de nouveau Thomas M. Callaghy - "State-subject Communication in Zaire", *The Journal of Modern African Studies*, 18, 3, 1981, pp. 469-492.

27 voir les exemples rapportés par Michael G. Schatzberg, *The Dialectics of Oppressions in Zaire*, Bloomington, Indiana University Press, 1988, pp. 30-70.

28 Sur les coups d'Etat, voir l'analyse de Pat McGowan, Thomas A. Johnson - "African Military Coups d'Etat and Underdevelopment: A Quantitative Historical Analysis", *Journal of Modern African Studies*, 22, 4, 1984, pp. 633-666. Lire aussi le numéro spécial "Violence et pouvoir" de la revue *Politique africaine*, 42, 1991.

vue économique l'administration de la violence et l'exercice du pouvoir à l'Etat brut ont rarement servi à une organisation efficace de la production, il n'en reste pas moins que, jusqu'à la fin des années soixante-dix, on pouvait créditer un certain nombre des systèmes postcoloniaux d'inégalité et de domination d'une certaine efficacité dans l'allocation des prébendes. Pour assurer cette allocation, on avait cherché, comme dans certains pays arabes, à transformer des institutions de la *société civile* en relais du pouvoir là où cela était possible (caporalisation des syndicats, enrégimentement des églises, cooptation des associations de divers ordres, colonisation des chefferies et autres institutions dites coutumières²⁹).

L'Etat pouvait aussi contrôler les tensions ethniques et soit régionales en recourant à la création d'emplois dans la fonction publique, soit à l'économie d'endettement, soit par une intervention directe dans le système productif. Les choix de production eux-mêmes, les investissements, les allocations de titres fonciers et de crédits bancaires, l'octroi des marchés administratifs et des travaux publics, la réglementation du commerce import-export, la consommation publique, l'administration des prix et les régimes de subvention, les octrois de licences et autres autorisations, le contrôle des changes, les procédures douanières et fiscales, la gestion de l'échange villes-campagnes et industrie-agriculture, bref, les équilibres financiers et la définition même des politiques économiques n'obéissaient, nécessairement, ni à des impératifs de compétitivité, ni à un souci efficace du profit.

Sans que ces aspects aient été systématiquement écartés dans les calculs des décideurs africains, on doit préciser que la prise en charge directe, par l'Etat, d'activités de production visait aussi une *rentabilité politique* dans la mesure où elle était destinée à affecter directement les circuits de la redistribution régionale (affectation des équipements et des infrastructures, constitution des revenus, scolarisation...), la formation de la main-d'oeuvre, la constitution des clientèles et la consolidation des réseaux de patronages. C'est cet impératif de rentabilité politique qui explique la prolifération des organismes publics et parapublics, les politiques de recrutement, d'attribution des avantages, des traitements et des primes³⁰.

L'ensemble de ces dispositifs politico-économiques permettait aussi de soutenir un système complexe de transferts des revenus des circuits formels et officiels aux circuits parallèles, des ménages urbains aux ménages ruraux,

29 Sur le monde arabe, voir l'étude de G. Salamé, "Sur la causalité d'un manque: Pourquoi le monde arabe n'est-il donc pas démocratique?", *Revue française de science politique*, 41, 3, 1991.

30 Bernard Contamin, Yves-André Fauré, *La bataille des entreprises publiques en Côte-d'Ivoire. L'histoire d'un ajustement interne*, Paris, Karthala, 1990, pp. 179-239.

des plus riches aux plus démunis³¹. Ces transferts de revenus (aides familiales, dépenses sociales et prestations diverses telles que les frais des funérailles, les frais de scolarité, de santé, les participations aux cérémonies dites coutumières, diverses formes de cotisations, achat de titres et de médailles, libéralités...) étaient, eux-mêmes, amplifiés par une éthique "communautaire" qui accorde une place centrale à la redistribution, et impose aux détenteurs de fortunes des devoirs et des obligations conformes au statut auquel ils aspirent, même si les coûts ainsi induits dépassent souvent, de loin, leurs revenus réels³². De façon plus décisive encore, des modalités de fonctionnement de ces dispositifs politico-économiques dépendaient les contours que prenaient, et la stratification sociale, et les rapports internes de pouvoir entre groupes et ethnies. En un mot, en se substituant partiellement ou entièrement au marché, l'Etat devenait une prodigieuse machine créatrice et régulatrice des inégalités.

L'on était donc en présence de modes d'arrangement du social qui, tout en participant de technologies universelles de la domination (un Etat et ses appareils), avaient leur cohérence interne et leur rationalité propre tant du point de vue politique qu'économique. On ne peut rendre compte, ni de cette cohérence économique propre, ni des formules de gouvernement qu'elle venait renforcer, ni des trajectoires de l'avortement de l'autoritarisme en Afrique si on se limite à une analyse en termes exclusifs d'orthodoxie monétaire. Il faudrait examiner les ratés enregistrés au sein du triptyque violence-transferts et allocations: triptyque qui constituait le fondement même des autoritarismes africains postcoloniaux.

Les trajectoires de la décomposition

Car, l'importance des transferts inter-communautaires et la porosité des frontières entre les circuits formels et les circuits parallèles évoquées ci-dessus témoignent du fait que, sous certaines conditions, les modes de régulation politique mis en place au lendemain des indépendances pouvaient disposer d'incontestables capacités redistributrices. Il faut cependant observer que cette logique redistributrice avait pris des formes différentes selon les pays, leurs structures productives, et les conjonctures affectant les marchés locaux et mondiaux³³.

31 A titre d'illustration, cf. Margo Russel - "Beyond Remittances: The Redistribution of Cash in Swazi Society", *The Journal of Modern African Studies*, 22, 4, 1984, pp. 595-615.

32 Lire François Régis Mahieu - "Transferts et communauté africaine", *Stateco* (INSEE), No. 58-59, 1988. Ou encore, "Principes économiques et société africaine", *Tiers Monde*, t. XXX, No. 120, 1989.

33 Voir les annotations faites dans ce sens dans E. Terray (ed.), *L'Etat contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987, Bates, *Markets and States in Tropical Africa: The Political Basis of Agricultural Policies*, Berkeley, University of California Press, 1981.

Dans certains contextes, elle avait permis de stabiliser les institutions, d'octroyer une certaine légitimité aux régimes en place et de diminuer les risques d'implosion³⁴. Ceci ne signifie nullement que les conflits autour de la répartition des revenus tirés des prélèvements sur les exportations avaient cessé. Bien au contraire, ils s'avivaient, surtout lors des périodes où les disponibilités financières consécutives à l'accroissement des recettes d'exportation ou à l'abondance des crédits extérieurs devenaient considérables. Mais dans ces cas, les détenteurs du pouvoir disposaient de ressources suffisantes pour les amortir, rendant dès lors superflue la nécessité d'un recours systématique à une violence lapidaire et disproportionnée.

La *stabilité* ainsi acquise, puis apparemment renforcée par le biais des institutions d'embrigadement et de caporalisation de la société (parti unique, syndicats uniques, associations des jeunes et des femmes du parti, brigades d'acclamation chargées d'orchestrer le culte de la personnalité...) était cependant illusoire et chèrement payée puisqu'en termes économiques, il suffisait que les marchés mondiaux se rebiffent pour qu'une crise fiscale affectât l'Etat, et pour que le régime se trouvât dans l'incapacité de multiplier les libéralités.

C'est ce qui s'est passé en Côte-d'Ivoire, et, dans une moindre mesure, au Cameroun et au Kenya. En effet, grâce aux diverses rentes, les régimes au pouvoir dans ces pays avaient réussi, dans les années soixante-dix, à élargir leurs bases de soutien, notamment parmi les "couches moyennes"³⁵. Au début des années 80, la contraction économique aidant, le tarissement de la rente s'est accéléré en même temps que l'érosion des réserves financières extérieures s'accroissait. On a alors assisté à un découplage progressif d'une partie des couches qui, ayant tiré profit des arrangements antérieurs, avaient réussi à constituer des fortunes privées ou, en tout cas, des bases relativement autonomes d'influence et d'accumulation (hauts fonctionnaires, bureaucrates, avocats, journalistes...). Aujourd'hui, ce sont elles qui alimentent la dissidence. L'agencement des intérêts au sein des factions au pouvoir ayant empêché que des réponses créatives soient apportées à ces blocages, ces régimes sont, en ce moment, enlisés dans de graves crises qui

34 En guise d'exemple, consulter J.R. Pletcher, "The Political Uses of Agricultural Markets in Zambia", *Journal of Modern African Studies*, 24, 4, 1986, pp. 603-618; N. Casswell, "Autopsie de l'ONCAD: La politique arachidière au Sénégal, 1966-1980", *Politique africaine*, 14, 1984.

35 On trouvera des données sur ces développements dans Yves-André Fauré, Jean-François Médard (sous la dir. de), *Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1982; et Peter Geschiere, Piet Konings (eds), *Proceedings. Conference on the Political Economy of Cameroon: Historical Perspectives*, Leiden, Afrika Studie Centrum, 1989.

n'affectent pas seulement l'institution étatique en tant que telle, mais qui menacent de pourrir l'ensemble de la fabrique sociale.

Dans d'autres contextes, la redistribution avait pris une tournure prédatrice dont les effets majeurs furent le délabrement des finances publiques, une tumultueuse dépréciation de la monnaie, une fluctuation sans précédent des prix, la dégradation des institutions et le déclin de l'autorité politique. Au sommet de l'Etat au Zaïre, en Somalie ou au Libéria par exemple, l'allocation des libéralités et des prébendes avait pris la forme d'une extension - pratiquement incontrôlée - de la chaîne des privilèges matériels que s'octroyait la clique au pouvoir. La contrebande et la spéculation sur l'argent garantissaient, dans bien des cas, d'énormes profits³⁶. Presqu'à tous les échelons intermédiaires de l'administration, les bureaucrates procédaient à d'innombrables ponctions sur les flux financiers officiels, amplifiant de ce fait le désarroi fiscal et les problèmes budgétaires. A la base, une mercantilisation sans précédent des services publics (délivrance de documents, tampons, signatures, autorisations, certificats, licences...) avait fini par ouvrir la voie à une *privatisation* intensive des positions bureaucratiques et à la soumission de la plupart des activités au principe de la vénalité³⁷.

Par ailleurs, dès le début des années 70, la plupart de ces pays étaient entrés dans une phase où, du point de vue juridico-fiscal, l'essentiel des richesses nationales faisait pratiquement partie du *domaine éminent* d'un autocrate agissant comme un mercenaire vis-à-vis des fonds nets étatiques et du trésor national³⁸. Les capacités d'arbitrage de l'Etat s'étaient petit à petit amenuisées. Un réseau dense d'influences avait été tissé entre, d'une part, les marchands, négociants, usuriers et traitants indigènes engagés dans la contrebande et dans les opérations spéculatives; et d'autre part, les détenteurs du pouvoir administratif et politique. Au demeurant, dans la plupart des cas, les lignes de distinction entre ces catégories avaient pratiquement disparu. Parallèlement, les organes chargés de l'administration de la violence (police, armée, brigades présidentielles, milices privées...)

36 Cf. Janet MacGaffey - *Entrepreneurs and Parasites, The Struggle for Indigenous Capitalism in Zaïre*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988. Sur le Libéria, voir les deux études de F. van der Kraaij, "Firestone in Liberia" et J. Carlsson, "The Iron-Ore Mining Industry in Liberia: Surplus Generation and Linkages", in E. Hinzen, R. Kappel (eds.), *Dependence, Underdevelopment and Persistent Conflict: On the Political Economy of Liberia*, Bremer Africa Archives, Vol. 11, Bremer, 1980, pp. 199-266 et 267-294 respectivement.

37 Catherine Newbury - "Dead and Buried, or Just Underground? The Privatization of the state in Zaïre", *Canadian Journal of African Studies*, 18, 1, 1984.

38 Jean Claude Willame - *Zaïre, l'épopée d'Inga. Chronique d'une prédation industrielle*, Paris, L'Harmattan, 1986; Crawford Young, Thomas Turner, *The Rise and Decline of the Zairian State*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985.

avaient progressivement gagné en autonomie, lorsque les clivages séparant la hiérarchie supérieure de la soldatesque ne s'étaient pas élargis.

Cette coupure au sein des forces armées et cette dispersion de la violence avaient favorisé, parmi les soldats subalternes et les milices privées, l'émergence de conduites de survie utilisant des méthodes para-criminelles: rackets, meurtres, confiscations violentes des propriétés et, souvent, massacres en bonne et due forme. Cette dérive avait aussi affecté les modalités d'intervention des agents de l'Etat et de leurs courtiers dans des opérations d'enrichissement, que ce soit dans le secteur formel ou dans le secteur parallèle³⁹. Lorsqu'ils ne sont pas déchirés par de sanglantes guerres civiles (cas du Libéria et de la Somalie), ces pays se retrouvent aujourd'hui dans une situation où le recours à la force brute est devenu la règle, que ce soit dans les transactions entre ce qui reste d'Etat et les individus, ou dans les rapports sociaux ordinaires.

Là où la guerre est encore évitée (cas du Zaïre), c'est le chaos qui s'installe, l'implosion prenant la forme d'une délinquance sociale généralisée. Cette délinquance se nourrit elle-même d'une culture de la *razzia* et du *butin*, alors qu'une partie de la protestation prend la forme de mouvements de foule animés par des hordes de pillards dans lesquels on retrouve parfois côte à côte des soldats subalternes et des civils. Violence institutionnelle et logique émeutière ont, pour conséquence immédiate, d'empêcher toute consolidation effective de la société dite civile tout en bloquant l'Etat dans l'impouvoir.

Par contre, dans les configurations où la rage prédatrice a été plus ou moins contenue, c'est cette élasticité dans la redistribution qui fondait une part de la *légitimité* des formules postcoloniales de gouvernement, et qui rendait *moralement* tolérables les rapports d'inégalité. Ceci ne signifie pas que les inégalités et les abus étaient acceptés *passivement*; ou que, face à l'arbitraire étatique, la seule conduite possible fût la résignation⁴⁰. Compte tenu des formes que prenaient les rapports économiques et la circulation des biens et des prébendes; compte tenu aussi de la façon dont les rapports économiques s'articulaient au système de la stratification sociale, les luttes politiques prenaient des configurations très originales (fuite, évasion, dissimulation, esquives, dérision, pratiques multiformes d'indiscipline et d'indocilité) et s'exprimaient dans des métaphores dynamiques (parenté, généalogie, mémoire et oubli, sorcellerie, guérison, dissidences d'inspiration religieuses...). On aurait tort de confondre ces *mouvements sociaux* aux

39 Lire "Les massacres de Katekelayi et de Luamuella", *Politique africaine*, 6, 1982, pp. 72-106.

40 Lire l'ouvrage collectif publié par Jean-François Bayart, Achille Mbembe, Corni Toulabor - *Le Politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1992.

autres formes de lutte caractéristiques des situations où les logiques du marché ont substantiellement imprégné les rapports d'échange⁴¹. Quoi qu'il en soit, on peut dire que dans les pays d'Afrique qui, jusqu'à une date récente, étaient réputés les plus "stables" et les plus "prospères" (Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon, Zimbabwe, Kenya, Congo...), une sorte de *compromis* garantissant le *welfare* des *couches moyennes* et des élites administratives avait permis d'assurer la viabilité de l'Etat postcolonial et de le doter de racines authentiquement indigènes.

La fin du compromis postcolonial

Grâce à ce compromis, d'importants prélèvements pouvaient être effectués sur les surplus agricoles et sur les rentes pétrolières et minières. Couplés à l'exercice de la coercition et à une administration parfois lapidaire de la violence, ces prélèvements permettaient d'acheter les loyautés et d'arracher les allégeances, à des coûts économiques globalement élevés. La fluidité entre les sphères proprement économiques et marchandes et les sphères politiques et administratives, l'indistinction entre la fortune publique et la propriété privée, et l'osmose entre les agents économiques privés (nationaux et étrangers) et les détenteurs locaux de positions de pouvoir et d'autorité rendaient possible la généralisation d'une *économie d'allocation* dont les autochtones n'étaient pas les seuls bénéficiaires.

En effet, les exonérations fiscales, l'obtention d'intrants subventionnés, l'usage extensif du découvert bancaire, l'aval de l'Etat pour des emprunts à l'étranger, l'annulation des dettes, l'accès préférentiel au marché d'Etat, le trafic de l'ivoire, des pierres précieuses et des déchets toxiques... constituaient également une source de profits pour les courtiers et les négociants étrangers qui, à plusieurs titres, émargeaient aux diverses rentes. De manière générale, une telle économie politique était peu soucieuse des impératifs de productivité. Sur le plan interne, elle n'entraînait pas seulement de sérieuses distorsions dans les rapports entre l'Etat et la société, distorsions découlant, en partie, d'une clientélisation accélérée des élites et des corps intermédiaires⁴². Il s'ensuivait également que, ni le niveau d'exploitation locale de la force de travail, ni l'intensité de l'autoritarisme ne suffisaient à accroître, de façon décisive, la productivité des économies africaines et leur compétitivité sur les marchés mondiaux⁴³.

41 Voir les exemples rapportés par D. Desjeux, *Stratégies paysannes en Afrique noire. Essai sur la gestion de l'incertitude*, Paris, L'Harmattan, 1987.

42 Voir J. Guyer, "Representation without Taxation: An Essay on Democracy in Rural Nigeria, 1952-1990", *Working Papers in African Studies*, No. 152, Boston, Boston University, 1991.

43 Swedberg, "The Export Performance of Sub-saharan Africa", *Economic Development and Cultural Change*, 39, 3, 1991, pp. 540-566.

Les nouvelles données de la concurrence internationale (délocalisation, recherche d'avantages liés aux faibles coûts de la main-d'oeuvre, essor des industries dans les zones franches, stratégies de mondialisation des entreprises, globalisation des marchés, volatilité des flux de capitaux...) et la dérégulation des échanges intervenue dans les années 80 ont donc contraint ces économies à se repositionner au sein de l'espace mondial⁴⁴. Compte tenu de leur nature, des formes de leur intégration à l'extérieur et des formes spécifiques d'intervention des firmes étrangères et du capital local, il était exclu que ce repositionnement s'opérât selon les mêmes modalités que celles qu'ont suivi certains pays de l'Asie du Sud-est; à savoir, par le biais de la restructuration et de la reconversion de l'industrie dans les secteurs de haute technologie, la diversification des activités de service, la maîtrise accrue de nouvelles compétences, la conquête de nouveaux marchés, la captation de nouveaux flux financiers et l'internationalisation de la production⁴⁵.

Dans les pays de l'Afrique utile, la configuration générale du marché, la base industrielle, la structure des rapports entre la bureaucratie et les milieux d'affaires locaux, puis la nature de leurs alliances respectives avec les firmes multinationales ne permettaient, ni d'accéder à de nouvelles technologies et de nouveaux réseaux de distribution, ni d'accumuler un savoir-faire manufacturier substantiel, ni de susciter un dynamisme entrepreneurial de nature à aider ces contrées à répondre, de façon créative, aux contraintes de l'économie mondiale, ainsi que cela s'est fait ailleurs⁴⁶. Excentrées par rapport aux pays de la *triade* (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest, Asie-Pacifique), mais davantage encore parce que les structures locales d'incitation étaient peu performantes et parce qu'il n'était guère possible d'y retrouver les combinaisons productives recherchées par le capital international, ces économies ne pouvaient pas non plus se repositionner en tirant avantage de la délocalisation pour soit fournir des débouchés pour les industries de biens intermédiaires, soit permettre des investissements orientés vers des produits à haute technologie destinés à l'exportation, ou encore se spécialiser dans les activités financières internationales.

Du coup, elles n'ont pu s'insérer, de manière active et profitable, dans la nouvelle division internationale du travail. L'on comprend que, dans ces

44 Sur ces développements, lire P. Hirst, J. Zeitlin, "Flexible Specialization versus Post-Fordism: Theory, Evidence and Policy Implications", *Economy and Society*, 20, 1, 1991, pp. 1-56. Consulter aussi G.R.D. Underhill, "Markets beyond Politics? The State and the Internationalisation of Financial Markets", *European Journal of Political Research*, 19, 1991, pp. 197-225.

45 Cf. Amsden, "Third World Industrialization: 'Global Fordism' or a New Model?", *New Left Review*, 182, 1990, pp. 5-31.

46 Lire par exemple J. Chalmers, "Political Institutions and Economic Performances: The Government-business Relationship in Japan, South Korea and Taiwan", in F. Deyo, *The Political Economy of the New Asian Industrialism*, Ithaca, Cornell University Press, 1987.

conditions, la nouvelle vague d'internationalisation du capital soit en passe de les ignorer, et ce d'autant plus que la fin de la *guerre froide*, l'ouverture des marchés à l'Est et dans l'ex-Union soviétique, et la persistance de la tyrannie et du désordre en Afrique accentuent la dévalorisation géo-économique et idéologique du continent⁴⁷. A cette incapacité à tourner les facteurs internationaux à son avantage, il faut ajouter les contraintes résultant de la mise en oeuvre des plans d'ajustement structurels proprement dits.

Certes, doit-on tenir compte de la diversité des cas de figure. Certes aussi, faut-il prendre en considération l'application différenciée de ces programmes selon les pays, les discontinuités (*stop and go processes*) dans leur mise en oeuvre, la façon dont les mesures préconisées par les créanciers internationaux sont *détournées, réarrangées, ou dévoyées* par les bureaucraties locales, les structures productives des pays qui les appliquent, les coalitions qui les soutiennent ou qui s'y opposent⁴⁸. Il n'en reste pas moins vrai que, quelles que soient les variations, leurs résultats restent, d'un point de vue strictement économique, loin d'être probants. Y compris dans les contextes où ces plans ont fait l'objet d'une mise en oeuvre plus ou moins soutenue et conséquente, l'essor des exportations s'est avéré insuffisant pour assurer le paiement de la dette, et ce malgré l'amplitude des dévaluations⁴⁹.

Dans l'ensemble, la libération des prix n'a pas provoqué les effets de relance recherchés. La réduction des déficits s'est faite au prix d'une nette diminution des investissements publics et, dans certains cas, des dépenses ordinaires de fonctionnement. Souvent, les charges de la dette interne ont persisté, tandis que la baisse des dépenses de l'Etat en salaires et

47 Il n'est cependant pas certain que les notions - abondamment utilisées - de *marginalisation* ou de *décrochage* rendent efficacement compte des processus en cours. Certes, les flux commerciaux et financiers formels, les *aides* publiques et le niveau d'allocation des crédits tendent à accréditer la thèse de la *déconnexion* et du *désengagement*. L'Afrique continue néanmoins d'être insérée dans les rapports économiques internationaux, selon des modalités inédites, extrêmement complexes et pauvrement rendues par les statistiques officielles. En ce qui concerne les thèses du *décrochage* et de la *déconnexion par défaut*, lire L.J. Grégoire, "L'insertion économique internationale de l'Afrique", *Revue Etudes Internationales*, Vol. XXII, 2, 1991, pp. 279-285; D. Bach, "Europe-Afrique: des acteurs en quête de scénarios", *Revue Etudes Internationales*, vol XXII, 2, 1991, pp. 323-338. Pour le reste, voir A.J. Yeats, "On the Accuracy of Economic Observations: Do Sub-Saharan Trade Statistic Mean Anything?", *The World Bank Economic Review*, 4, 2, 1991, pp. 135-156.

48 A propos de certaines de ces questions, se référer à J.W. Thomas, M.S. Grindle, "After the Decision: Implementing Policy Reforms in Developing Countries", *World Development*, 18, 8, 1990, pp. 1163-1181; et J. Nelson (ed.), *Economic Crisis and Policy Choice: The Politics of Adjustment in the Third World*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

49 Cf. le cas ghanéen étudié dans D. Rotschild (ed.), *Ghana: The Political Economy of Recovery*, Boulder, Lynne Rienner Publications, 1991.

l'accélération de la hausse des prix provoquaient un effet dépressif sur les dépenses de consommation et sur les investissements privés. Dans la plupart des pays africains soumis à ces programmes, le produit intérieur brut a chuté. Et, bien que la pression se soit accrue, la crise fiscale s'est accentuée alors même que le niveau des transferts nets de capital à l'étranger au titre du service de la dette (et des fuites diverses) demeurait constant ou, pis, augmentait. L'*informalisation* de l'économie s'est poursuivie à un rythme jamais vu auparavant, la part *souerraine* des transactions et des *arrangements* (certaines opérations de 'privatisation' y compris) ayant étendu ses ramifications jusque dans les échanges internationaux.

Par leur traitement désinvolte des déterminants internationaux de la stagnation africaine, les programmes d'ajustement structurel risquent de boucher à l'extérieur et de faire imploser de l'intérieur le potentiel d'accumulation sur le long terme. Ils sont aussi en train de saper les formules grâce auxquelles, dans la pratique, l'Etat postcolonial était parvenu, du moins dans certains pays, à passer des *compromis* plus ou moins dynamiques avec les systèmes autochtones de contrainte. Lorsqu'on y ajoute les mouvements de longue durée qui travaillent en sous-main les sociétés africaines (transitions démographiques en cours dans les régions rurales et intensification des migrations, dégradation de l'environnement et crise du nomadisme, baisse drastique des revenus tirés des cultures de plantation, entropie des régimes locaux de production et redéfinition des pouvoirs villageois, émergence de la *force urbaine avec sa culture de l'émeute* et du *racket*, accentuation des phénomènes de saturation foncière et intense *course à la terre* dans certaines régions du continent, raréfaction des emplois dans le secteur dit moderne, appauvrissement des couches salariées et basculement de pans entiers de la société dans l'économie *souerraine*, nouvelles formes de capture et d'exploitation de la main-d'oeuvre, formation de mouvements de réfugiés et utilisation des captifs de guerre comme *mercenaires*, criminalisation croissante des classes dirigeantes et militarisation du commerce..., on se rend compte que ces programmes affectent directement les régimes africains postcoloniaux sur les deux plans que sont, d'une part les bases matérielles et sociales sur lesquelles ils reposaient jusqu'à présent; et d'autre part la façon dont ils se faisaient légitimer⁵⁰.

50 Sur ces mouvements de longue durée, lire, par exemple, C. Faussey-Domalin, P. Vimard, "Agriculture de rente et démographie dans le Sud-Est ivoirien. Une économie villageoise assistée en milieu forestier péri-urbain", *Revue Tiers Monde*, t. XXXII, No. 125, 1991, pp. 93-114; les études rassemblées dans "Etat et sociétés nomades", *Politique africaine*, 34, 1989; S. Reyna (ed), *Land and Society in Contemporary Africa*, Hanover, University Press of New England, 1988; A. Zolberg, A. Suhrke, S. Aguayo, "International Factors in the Formation of Refugee Movements", *International Migration Review*, 20, 1., 1986, pp.

En effet, la brutale déflation du secteur public et parapublic a provoqué la dissolution d'un grand nombre de sociétés d'Etat. Assortie de sérieuses compressions de personnel, de substantielles réductions de salaires ou, carrément, de licenciements massifs, la *privatisation* des entreprises publiques et le dégraissage de la fonction publique ont contribué au blocage du système des transferts intra-communautaires, réactivant, au passage, les conflits autour de la répartition des richesses et remettant en cause la *moralité* même du système d'inégalité et de domination forgé après les indépendances, ainsi que l'attestent la recrudescence des accusations en sorcellerie⁵¹, l'efficacité sans cesse croissante des discours religieux pentecôtistes sur la côte atlantique⁵², les recompositions de l'Islam militant sur les pourtours du Sahel et de l'Océan Indien⁵³, la prolifération des itinéraires thérapeutiques et des procédures de guérison, l'émergence de nouveaux langages de la contestation et la montée en puissance du brigandage rural et de la criminalité urbaine.

Parallèlement, l'effondrement des recettes d'exportation et la restructuration des offices de commercialisation des produits de rente a étendu l'insolvabilité aux planteurs, aux industriels et banquiers, grippant, au passage, l'ensemble des activités qui vivaient sur les marchés publics et irriguaient, par ricochet, les maquis des circuits parallèles⁵⁴. C'est donc une partie de la colonne vertébrale de ces formules de domination (les transferts et les allocations) qui est affectée, puisque le régime des prébendes et des libéralités sur lequel reposait, en partie, leur légitimité est gangrené et, dans la majorité des cas, ne dispose plus des moyens de sa reproduction. Mais, contrairement aux attentes des créanciers internationaux, le tarissement de la rente, sous les coups de boutoir de l'ajustement structurel risque de conduire, non seulement à un dépérissement prolongé de l'Etat, mais aussi à une extraordinaire fragmentation du marché, les deux processus étant, plus que de raison, propices à un déchaînement incontrôlé de la violence. Du coup les programmes d'ajustement structurel présentent un intérêt, non du

151-169; M.F. Jarret, F.R. Mahieu, "Ajustement structurel, croissance et répartition; l'exemple de la Côte-d'Ivoire", *Revue Tiers Monde*, t. XXXII, No. 125, 1991, pp. 39-62.

- 51 P. Geschiere, "Judges and Witches, or How is the State to Deal with Witchcraft: Examples from Southeastern Cameroon", Unpublished Manuscript, Leiden, Afrika Studie Centrum, 1990.
- 52 R. Marshall, "Power in the Name of Jesus", *Review of African Political Economy*, No. 52, 1991, pp. 21-27.
- 53 Voir l'exemple analysé par F.M. Lubeck, "Islamic Protest Under Semi-Industrial Capitalism: "Yan Tatsine Explained", *Africa*, 55, 4, 1985.
- 54 Voir les deux études de H.L. van der Laan, W.T.M. van Haaren, "African Marketing Boards Under Structural Adjustment: The Experience of Sub-Saharan Africa during the 1980's", Leiden, Afrika Studie Centrum, *Working Paper* No. 13, 1990; P. Hugon, "L'impact des politiques d'ajustement structurel sur les circuits financiers informels africains", *Revue Tiers Monde*, t. XXXI, No. 122, 1990, pp. 325-349.

point de vue de leur aptitude à reconnecter l'Afrique à l'économie mondiale, mais du point de vue des effets pervers qu'ils produisent, et de la façon dont ces effets pervers:

- érodent le *compromis postcolonial* évoqué plus-haut;
- émasculent les instruments traditionnels du pouvoir;
- et entraînent une profonde modification des structures sociales et des attitudes culturelles.

Le spectre du XIX^{ème} siècle

Au sortir du XX^{ème} siècle, l'Afrique ne se retrouve plus qu'avec deux options. La première est de se projeter dans le siècle prochain, en relevant victorieusement le *défi de la productivité*, c'est-à-dire en retournant à son avantage les conditions de son rapport au marché extérieur⁵⁵. Le conflit avec le marché mondial ne sera pas tranché au bénéfice du continent s'il continue d'être négocié dans le cadre des programmes d'ajustement structurel. Pour l'essentiel, ces programmes ne proposent rien d'autre qu'un retour aux années 60, lorsque la structure des économies africaines en faisait surtout des exportateurs nets de produits tropicaux.

Mais avec ou sans les créanciers internationaux, l'Afrique doit affronter le défi de la compétitivité de ses économies à l'échelle mondiale. Or, ce défi ne peut pas être relevé victorieusement dans la configuration actuelle de l'économie-monde sans un accroissement des régimes de productivité, c'est-à-dire, en définitive, sans que soient mises en place des façons intensives de construire l'inégalité et d'organiser l'exclusion sociale⁵⁶. Mais, on l'a bien vu au cours de la période coloniale, les rapports entre la violence, la production de l'inégalité et l'accumulation sont d'une extraordinaire complexité. Et il n'existe pas forcément des liens de causalité entre ces trois variables.

Quant au *passage à la démocratie*, il dépendra de la façon dont sera historiquement tranché (et en faveur de quelles forces sociales) le débat sur le point de savoir si l'exclusion sociale est légitime; sinon, comment éventuellement la légitimer et la codifier institutionnellement? On mesure la complexité d'un tel projet, notamment dans des contextes où:

55 Sur la complexité d'un tel "saut", voir l'expérience étudiée par A. Amsden, *Asia's Next Giant: South Korea and Late Industrialization*, New York, Oxford University Press, 1989.

56 Encore que l'hypothèse des avantages comparés qu'il présuppose soit fort problématique. Cf. P. Streeten, "Comparative Advantage and Free Trade", in A.R. Khan, R. Sobhan (eds.), *Trade Planning, and rural Development*, Basingstoke, Macmillan, 1990. Ou encore P. Evans, *Comparative Advantage and Growth: Trade and Development in Theory and Practice*, Hemmel Hempstead, Harvester-Wheatsheaf, 1989, sec. 9.6.

- la redistribution a, longtemps, constitué la médiation sociale et politique par excellence;
- et où, plus que jamais, les problèmes de la pénurie (*scarcity*) relancent, sur une échelle plus vaste que par le passé, les luttes sociales.

Quoiqu'il en soit, à défaut de cette sortie par le XXIème siècle, l'autre option est le retour au XIXème siècle. Certes, entre la *mêlée* pour les colonies de la deuxième moitié du XIXème siècle et le *déclassement* actuel, les contrastes sont énormes. Pourtant, l'échec des Etats postcoloniaux à transformer le pouvoir et la force brute en autorité rappelle, à bien des égards, celui qui annonça la destruction des polites du siècle dernier avant la conquête européenne. L'ajustement structurel qu'avait représenté le passage de l'économie négrière (vente des esclaves et de l'ivoire) à la traite des produits de rente (arachides, huile de palme, gomme...) avait conduit à une transformation des bases matérielles des Etats. Sous le poids de la dette externe et de la tyrannie interne, un grand nombre d'entités indépendantes s'étaient désintégréées. Ces dislocations avaient entraîné d'importantes recompositions culturelles, que marquèrent bien les conversions massives aux religions monothéistes, les crises aiguës de sorcellerie, l'apparition de nombreux mouvements de guérison, la transformation des communautés de réfugiés en hordes de mercenaires et un certain nombre de soulèvements menés au nom de l'Islam⁵⁷.

L'affaissement de la demande esclavagiste n'avait pas provoqué une diminution des tensions. Bien au contraire, les peuples et les groupes ethniques qui étaient parvenus à maintenir leurs privilèges de courtage et à assurer leur domination sur les grands carrefours commerciaux accentuèrent leur expansion démographique et s'approvisionnèrent en fusils. Sous la houlette de chefs de bande esclavagistes, de cliques armées et de marchands aventuriers (Rabeh et les sultans négriers de l'Oubangui, l'Afro-arabe Tippu Tipp, Msiri du Katanga, Mirambo et son empire commercial au nord de Tabora...), des mouvements de prédateurs s'étaient constitués⁵⁸. Ils réactivèrent le commerce caravanier et, par la razzia, le système autoritaire du tribut, le recrutement de milliers de porteurs et la reconduction locale de l'esclavage, ils aggravèrent l'ébranlement des structures

57 Cf. J. Lonsdale, "States and Social Processes in Africa: A Historiographical Survey", *African Studies Review*, Vol. XXIV, 2-3, 1981, pp. 139-226.

58 Voir par exemple, M.F. Page, "The Manyema Hordes of Tippu Tipp" *International Journal of African Historical Studies*, 1, 1974, pp. 69-84.

coutumières, brouillèrent les chartes ancestrales, et provoquèrent d'importants déplacements de populations⁵⁹.

Ces nouveaux opérateurs (trafiquants, courtiers, chefs de bandes, milieux maraboutiques, négociants divers), entreprirent d'encadrer la reconversion économique à leur profit. Utilisant la guerre comme ressource, ils établirent des systèmes de fiscalité plus ou moins informels et prirent le contrôle des grands carrefours et des réseaux commerciaux régionaux. Munis de droits quasi-extra territoriaux, et procédant par la razzia et la prise des butins et la pratique du tribut, ils achevèrent de criminaliser, et l'activité économique, et l'acte même de gouverner. Après la saignée esclavagiste, l'Afrique rebondissait donc dans le système économique international par le biais d'une extorsion de ses ressources à l'état brut. Ce régime de violence et de brutalité fut prolongé vers la fin du siècle par le biais des régimes concessionnaires. Vastes entreprises dotées de privilèges commerciaux et miniers et de droits souverains qui les autorisaient à lever les impôts et à entretenir la force armée, elles accentuèrent le processus de prédation, d'atomisation des lignages et des clans et institutionnalisèrent le régime du meurtre⁶⁰. Sous la protection de l'appareil bureaucratique colonial, le marché s'était mis à fonctionner sur un mode gangstériste.

Les signes d'une telle dégradation ne manquent pas dans l'Afrique d'aujourd'hui. Ils sont au demeurant, plus nombreux que les autres⁶¹. Les efforts désespérés des tyrannies locales pour encadrer, à leur avantage, les recompositions induites par le procès d'ajustement tout en faisant semblant de libéraliser les systèmes politiques ont conduit, presque partout, à des situations riches de violence potentielle ou avérée. Plus grave encore: parce qu'elle se déroule dans un contexte d'extraordinaire précarité et parce que, très souvent, elle attente aux moyens même de subsistance des couches urbaines les plus démunies, le recours intempestif à la répression et la mercenarisation des interventions des régimes au pouvoir contre leurs opposants ont provoqué de nouvelles formes de résistance, elles aussi à la limite de la légalité. En outre, elles ont fait basculer dans le souterrain, des pans entiers de l'économie formelle.

Quoiqu'il en soit, la première option (celle d'un saut dans le XXIème siècle) ne sera pas à la portée de tous les pays. Seuls les Etats de l'Afrique

59 Lire, par exemple, S.P. Reyna, *Wars Without End. The Political Economy of a Precolonial African State*, Hanover, University Press of New England, 1990.

60 Voir l'étude classique de Cathérine Coquery-Vidrovitch, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris, Mouton, 1977.

61 Cf. les exemples de la Corne de l'Afrique, du Libéria, du Zaïre, du Mozambique... Lire respectivement, Roland Marchal, "Conflits et recomposition d'un ordre régional dans la Corne de l'Afrique", *Etudes Internationales*, vol. XXII, 2, 1991, pp. 307-321; et le numéro spécial de la *Review of African Political Economy*, 45, 1989, consacrée au *warlordism*.

utile pourront y prétendre. Mais aucun de ces Etats n'est, pour l'heure, à l'abri du tumulte. Leur éventuel passage à *l'intensif* suppose que soient identifiées les forces productives susceptibles d'appuyer une telle évolution; que les secteurs de production eux-mêmes soient localisés, et que de nouvelles coalitions sociales soient forgées, et d'autres rapports avec le marché mondial inventés. Faute de quoi ils se transformeront en comptoirs et enclaves qui, tout comme ceux du XIXème siècle, verront leurs ressources les plus rentables exploitées sous la supervision de *warlords* locaux, au moment même où l'hinterland sera en proie à la guerre, au désordre et au meurtre.

Si l'hypothèse de la *modernisation différentielle* (dans le sens où elle n'est pas à la portée de tous les pays) affecte surtout l'Afrique *utile*, le scénario de *l'équilibre anarchique* (retour au XIXème siècle) menace, quant à lui, l'ensemble du continent. Et, dans leur facture actuelle, les programmes d'ajustement structurel font plus qu'accentuer cette menace.

* The Brookings Institution, Washington D.C.